

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



AGENCE MALIENNE D'ASSURANCE QUALITE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE (AMAQ-SUP)



Agence Malienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



Référentiel d'évaluation des programmes de formation

L'évaluation des programmes de formation repose sur un référentiel externe d'évaluation qui structure le contenu de l'évaluation.

Le référentiel national d'évaluation des programmes de formations a été élaboré en tenant compte des spécificités et des priorités maliennes tout en cadrant avec les standards et les évolutions continentales et mondiales en matière d'évaluation.

Le référentiel d'évaluation des programmes de formation couvre l'ensemble des dimensions d'une formation (pilotage, organisation, contenu, équipe pédagogique, insertion professionnelle des diplômés...). Il définit la trame de l'évaluation et sert de cadrage tant pour la formation évaluée (dans la phase d'auto-évaluation) que pour le comité d'experts (dans la phase d'évaluation externe).

Ce référentiel est applicable aux programmes de formation de tous les diplômes de premier et deuxième cycles (DUT, Licence, Licence Professionnelle, Master).

Il est structuré autour de grands domaines qui définissent le périmètre global de l'évaluation. Chaque domaine comprend un nombre variable de références formulées de manière précise et qui définissent des valeurs ou des objectifs à atteindre par le programme de formation. Les références s'appuient sur des critères détaillés, qui renvoient plus à des actions précises et aident les évaluateurs à apprécier la réalisation des références. Des éléments de preuve sont indiqués pour chaque critère.

Structuration du référentiel d'évaluation des programmes de formation :

Domaine

- Référence
 - o Critère
 - Éléments de preuve

Le référentiel comprend cinq grands domaines :

- 1. Objectifs et justification**
- 2. Positionnement**
- 3. Pilotage**
- 4. Organisation pédagogique**
- 5. Résultats et insertion professionnelle**

Le domaine 1 « **Objectifs et justification** » aborde les aspects liés à la pertinence de la formation, à sa cohérence, à son lien avec la stratégie de l'institution.

Il comprend trois références et 7 critères.

Le domaine 2 « **Positionnement** » s'intéresse au positionnement de la formation au-delà de l'IESR qui la propose, avec les autres IESR ainsi qu'avec le monde socio-professionnel.

Il comprend deux références et cinq critères.

Le domaine 3 « **Pilotage** » couvre tous les aspects liés au pilotage de la formation, aux responsabilités, aux modalités d'évaluation des étudiants, aux dispositifs d'évaluation des enseignements.

Il comprend cinq références et 17 critères.

Le domaine 4 « **Organisation pédagogique** » traite de la conformité de l'offre de formation au système LMD, de son équipe pédagogique, des dispositifs d'aide à la réussite, de l'intégrité scientifique.

Il comprend six références et 21 critères.

Le domaine 5 « **Résultats et insertion professionnelle** » porte sur le suivi et l'évaluation des résultats de la formation, le devenir et l'insertion professionnelle des diplômés.

Il comprend trois références et 8 critères.

Les éléments de preuve sont mentionnés dans le référentiel à titre indicatif. Il appartient à l'institution de choisir pour chaque critère les éléments qu'elle souhaite apporter en appui à ses réponses. Il peut s'agir de ceux indiqués dans le référentiel ou bien d'autres qui lui paraîtraient plus appropriés.

Domaine 1 : Objectifs et justification

Référence 1 : L'offre de formation répond aux besoins présents et futurs du marché de l'emploi

Critères	Éléments de preuve
Les besoins actuels du marché de l'emploi sont identifiés	Document identifiant les besoins du marché de l'emploi
La formation offre des perspectives pour de nouveaux métiers	Document identifiant les besoins futurs du marché de l'emploi
Les débouchés en matière de métiers et de poursuite d'études sont explicites et connus des étudiants et autres parties prenantes	Fiche de présentation de la formation Supports (<i>matériels et/ou numériques</i>) de diffusion des informations relatives aux débouchés de la formation et aux possibilités de poursuite d'études

Référence 2 : Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont explicites

Critères	Éléments de preuve
Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis et connus des étudiants et autres parties prenantes	Fiche de présentation de la formation
L'intitulé de la formation est en adéquation avec ses objectifs et son contenu et compréhensible de l'ensemble des parties prenantes	Fiche de présentation de la formation
Le diplôme est accompagné d'un supplément qui précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant	Supplément au diplôme

Référence 3 : Le projet de formation est en cohérence avec le plan stratégique de l'institution

Critères	Éléments de preuve
La formation s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'institution	Plan stratégique

Domaine 2 : Positionnement

Référence 1 : La formation indique son positionnement au niveau des institutions d'enseignement supérieur dans un espace national, régional ou international

Critères	Éléments de preuve
La formation est positionnée dans l'offre globale de formation de l'institution	Chapitre du plan stratégique précisant la politique de formation de l'institution
La formation est positionnée dans l'espace national, régional ou international	Chapitre du plan stratégique précisant la politique de formation de l'institution
La formation offre une valeur ajoutée au regard de l'existant	Document explicitant la valeur ajoutée de la formation au regard de l'existant

Référence 2 : La formation explicite ses relations avec d'autres institutions d'enseignement et le monde socioprofessionnel

Critères	Éléments de preuve
La formation dispose de partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur	Document sur les partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur (<i>accords, conventions...</i>)
La formation s'appuie sur des partenariats avec le monde socioprofessionnel	Document sur les partenariats avec le monde socioprofessionnel (<i>accords, conventions...</i>)

Domaine 3 : Pilotage

Référence 1 : La formation est mise en œuvre par une institution formellement identifiée et respecte la nomenclature du REESAO

Critères	Éléments de preuve
L'institution qui offre la formation dispose des autorisations requises	Textes législatifs et réglementaires (<i>loi/ordonnance de création, décret ; décision et arrêté</i>)
La formation est validée à l'interne par les organes habilités	Documents de validation à l'interne
La formation est clairement identifiée selon la nomenclature du REESAO	Fiche de présentation de la formation en cohérence avec la nomenclature du REESAO

Référence 2 : Les modalités de pilotage de la formation sont clairement définies

Critères	Éléments de preuve
Les responsables pédagogiques et administratifs sont clairement identifiés	Fiche de présentation de la formation indiquant les responsables pédagogiques et administratifs
Les structures ou établissements associés sont clairement identifiés	Fiche de présentation de la formation indiquant les structures ou établissements associés
Les organes de pilotage de la formation et leurs modalités de fonctionnement sont clairement définis	Documents déterminant les organes de pilotage et leur fonctionnement

Référence 3 : Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés

Critères	Éléments de preuve
Les modalités de recrutement sont clairement définies et connues des candidats	Fiche de présentation de la formation
Les effectifs de la formation sont régulièrement suivis, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs (<i>formation initiale standard ou par alternance, formation continue, etc.</i>)	Documents de suivi des effectifs de la formation (<i>rapports périodiques du service de scolarité, décisions d'inscription...</i>)
Le recrutement et l'attractivité de la formation sont analysés au regard des candidatures et du contexte	Rapport annuel d'activité Rapport d'évaluation de la formation
Les flux d'étudiants étrangers sont connus et analysés	Rapport de dépouillement Rapport annuel d'activité Rapport d'évaluation de la formation

Référence 4 : Les modalités d'évaluation sont clairement définies et connues des étudiants

Critères	Éléments de preuve
Les différents types d'évaluation des connaissances et des aptitudes prévues sont précisés et communiqués à toutes les parties prenantes	Documents précisant les modalités d'évaluation des connaissances diffusés à toutes les parties prenantes par affichage et/ou supports numériques

Les modalités de notation, de compensation entre UE, de capitalisation et de validation des crédits sont précisées	Documents précisant les modalités de notation, de compensation entre UE et de capitalisation et de validation des crédits
Les modalités retenues pour la composition des jurys sont connues des étudiants	Documents relatifs aux modalités retenues pour la composition des jurys diffusés aux étudiants par affichage et/ou supports numériques
Les résultats des évaluations sont proclamés dans des délais raisonnables	Documents datés proclamant les résultats des évaluations

Référence 5 : Des dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation sont définis et mis en œuvre

Critères	Éléments de preuve
Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, leur analyse ainsi que les actions qui en résultent dans le pilotage de la formation sont explicitées	Documents relatifs aux évaluations des enseignements par les étudiants
L'évaluation de la formation par les étudiants et les diplômés est prise en compte pour l'amélioration de l'offre de formation	Documents précisant la prise en compte des résultats de l'évaluation de la formation par les étudiants et les diplômés
Le programme de la formation est soumis à une évaluation périodique par l'institution (<i>au plus tous les quatre ans</i>) en lien avec les acteurs concernés du secteur professionnel	Rapport d'évaluation de la formation

Domaine 4 : Organisation pédagogique

Référence 1 : L'organisation pédagogique de l'offre de formation est clairement définie et conforme aux exigences du LMD

Critères	Éléments de preuve
La formation comprend un ensemble d'unités d'enseignement (majeures, mineures, transversales et libres) organisées en semestre et cohérent avec les objectifs définis	Fiche de présentation de la formation
La formation est structurée autour d'un tronc commun formant un socle de connaissances	Fiche de présentation de la formation
La formation est déclinée en spécialités ou parcours permettant une spécialisation progressive des étudiants	Fiche de présentation de la formation
Le contenu et le volume horaire de chaque UE sont clairement définis	Fiche de présentation de la formation
Les modalités de mise en stage et de leur déroulement sont spécifiées	Document relatif aux modalités de mise en stage

Référence 2 : Une équipe pédagogique compétente est mise en place et son organisation est définie

Critères	Éléments de preuve
Les enseignants-chercheurs sont clairement identifiés et leurs compétences sont en adéquation avec les enseignements qui leur sont confiés	Liste des enseignants-chercheurs avec CV d'une page et copie des diplômes
Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définis	Liste des enseignants-chercheurs et des intervenants extérieurs avec les attributions de chacun dans la formation
La part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel, socioéconomique ou culturel est en accord avec la finalité de la formation	Liste et volume horaire des cours assurés par des intervenants extérieurs

Référence 3 : La formation bénéficie d'infrastructures et d'équipements adéquats

Critères	Éléments de preuve
La formation dispose d'infrastructures appropriées	Liste des infrastructures mises à disposition de la formation
La formation s'appuie sur des équipements adaptés	Liste des équipements mis à disposition de la formation

Référence 4 : La formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques

Critères	Éléments de preuve
Les étudiants sont initiés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication	Curricula et syllabus de la formation
Les pratiques pédagogiques font appel aux outils numériques interactifs (<i>par exemple power point, cours et exercices en ligne, outils collaboratifs</i>)	Supports et matériels pédagogiques numériques et/ou interactifs
L'enseignement fait appel à des pratiques pédagogiques innovantes (<i>par exemple pédagogie par projet, classe inversée, simulation et jeux de rôle, amphithéâtres actifs</i>)	Curricula et syllabus de la formation Rapport annuel de la formation
La formation fait bénéficier les étudiants d'un environnement numérique de travail	Existence de ressources numériques en lien avec la formation

Référence 5 : La formation propose des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite et à l'insertion professionnelle

Critères	Éléments de preuve
Des enseignements de mise à niveau sont proposés aux étudiants entrant dans la formation	Fiche de présentation de la formation
Il existe des mécanismes en faveur des étudiants ayant des difficultés pédagogiques, en échec ou en voie d'abandon	Documents présentant les dispositifs de soutien aux étudiants ayant des difficultés pédagogiques, en échec ou en voie d'abandon
Il existe des passerelles vers d'autres formations pour une réorientation	Curricula Fiche de présentation de la formation
Des UE de préparation à l'insertion professionnelle sont proposées	Curricula et syllabus de la formation

Référence 6 : La formation exige des enseignants, du personnel administratif et des étudiants le respect des principes déontologiques et de l'éthique

Critères	Éléments de preuve
Toutes les parties prenantes de la formation sont sensibilisées à l'intégrité scientifique et à l'éthique	Documents relatifs à l'éthique et à la déontologie
Il existe des dispositifs qui permettent de détecter les fraudes ou corruptions	Dispositif de veille et de contrôle (<i>logiciel anti-plagiat...</i>)

Les enseignants, les étudiants et le personnel administratif sont informés du régime de sanction et de recours en ce qui concerne l'intégrité scientifique et l'éthique	Documents relatifs au régime de sanction et de recours
---	--

Domaine 5 : Résultats et insertion professionnelle

Référence 1 : La formation dispose de mécanismes d'évaluation de ses résultats

Critères	Éléments de preuve
Les informations relatives aux résultats de la formation sont connues et partagées	Document relatif aux taux de diplomation
Ces résultats sont analysés et des recommandations sont formulées	Rapport d'évaluation de la formation

Référence 2 : La formation dispose d'une information complète sur le devenir de ses diplômés

Critères	Éléments de preuve
Les modalités de recueil des données sur le devenir des diplômés sont définies et mises en œuvre	Document présentant le dispositif de suivi des diplômés
La formation dispose de données sur l'insertion professionnelle de ses diplômés	Document présentant les données sur l'insertion professionnelle des diplômés
Les taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle sont régulièrement mis à jour et partagés	Document diffusé, présentant les données sur la poursuite des études et l'insertion professionnelle des diplômés

Référence 3 : La qualité de l'insertion et du devenir des diplômés est analysée

Critères	Éléments de preuve
Les taux de diplômés en emploi ainsi que la durée moyenne de recherche d'emploi sont connus	Document présentant les données sur l'insertion professionnelle des diplômés
Les emplois occupés par les diplômés sont analysés en termes de niveau d'emploi et de secteur d'activité	Document présentant les données sur l'insertion professionnelle des diplômés
Une enquête de satisfaction est régulièrement menée auprès des diplômés et des employeurs	Rapports de l'enquête périodique de satisfaction menée auprès des diplômés et des employeurs

Nos remerciements à l'endroit de la **DGESRS**, du **PADES** et du **SCAC de l'Ambassade de France** pour leurs appuis dans le cadre de l'opérationnalisation de **l'AMAQ-SUP**

